

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**N° Enregistrement :** Non concerné**AROME VANILLE****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE****1.1- IDENTIFICATION DU PRODUIT** AROME VANILLE**1.2 - UTILISATION DE LA SUBSTANCE** FLAVORS (UP TO 40PPM) & FRAGRANCES (UP TO 8%)**1.3 - IDENTIFICATION DE LA SOCIETE**

Ets SOLUBAROME
22 avenue Joseph Honoré Isnard
06130 Grasse - France
T 04 93 70 68 06
solubarome@hotmail.com

1.4 - NUMERO DE TELEPHONE D'APPEL D'URGENCE (HEURES DE BUREAU)**18**

CENTRE ANTI-POISON (serveur ORFILA de L'INRS),
disponible 7j/7 et 24h/24
Information limitée aux intoxications
(00 33) 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**CLASSIFICATION (67/548/CE):** Xi; R43**CLASSIFICATION (1272/2008) :**

PHYSIQUE : Non classé
SANTE : SS1-ATTENTION-H317
ENVIRONNEMENT : Non classé

ETIQUETAGE (EC 1272/2008) :**MENTION D'AVERTISSEMENT :** ATTENTION**MENTIONS DE DANGERS :**

H317: peut provoquer une allergie cutanée.

CONSEILS DE PRUDENCE :

P261: éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P272: les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P280: porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P302/352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P333/313: en cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P363: laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501: éliminer le contenu/réceptacle conformément à la législation locale.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance	N° CAS	N° EINECS	N° CoE	Pureté (%)	Classification (1272/2008)*	Catégorie de dangers (67/548)**	Catégorie de dangers (EC 1272/2008)*	N° INDEX CE	Code douanier
Vanilline	121-33-5	204-465-2	107c	99	SGH07	R43	H317	Non classé	2912.41.00

* Le détail complet est donné dans la section 2 de la présente fiche de sécurité

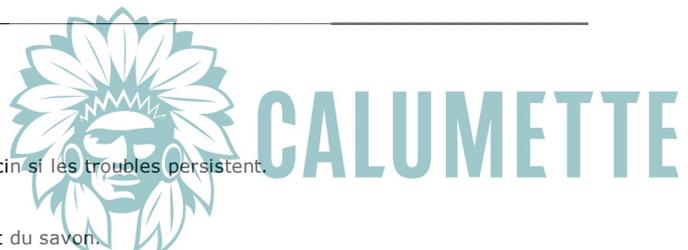
** Le détail complet est donné dans la section 15 de la présente fiche de sécurité

4. PREMIERS SECOURS**APRES INHALATION**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

APRES CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon.



APRES CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'œil. Consulter un médecin et lui apporter cette fiche.

APRES INGESTION

Consulter immédiatement un médecin et lui montrer cette fiche.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**MOYENS D'EXTINCTION**

mousse
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone
eau pulvérisée

RISQUES PARTICULIERS**EQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU**

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**PRECAUTIONS INDIVIDUELLES**

PORTER LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES COMME DÉCRIT DANS LA SECTION 8 DE CETTE FICHE DE SÉCURITÉ.
ÉVITER L'INHALATION D'AÉROSOLS ET LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX.

PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Avertir immédiatement l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

METHODES DE NETTOYAGE

ABSORBER AVEC UNE MATIÈRE INERTE, HUMIDE ET COMBUSTIBLE (PAR EX. SABLE, KIESELGUHR, LIANT UNIVERSEL) PUIS RINCER LA ZONE AVEC DE L'EAU. RECUEILLIR LA MATIÈRE DÉVERSÉE EN RÉCIPIENTS.
BIEN SCELLER ET LIVRER POUR ÉLIMINATION SELON LA RÉGLEMENTATION LOCALE.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**MANIPULATION**

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter le contact avec la peau et les yeux.
Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements. Prévoir des douches et fontaines oculaires.

STOCKAGE

Maintenir les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit sec et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**VALEURS LIMITES D'EXPOSITION**

Substance	VME- 8hrs		VLE- 15mn	
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³

PROTECTION INDIVIDUELLE**Protection Respiratoire**

Porter un masque de protection adapté si la ventilation est insuffisante.

Protection Des Mains

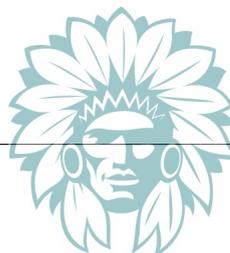
Utiliser les gants de protection.

Protection Des Yeux

Utiliser les lunettes de sécurité prévues à cet effet ou un masque facial.

Protection Peau Et Corps

Eviter le contact avec la peau. Utiliser les vêtements de travail appropriés.



CALUMETTE

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

<u>État</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	Jaunâtre
<u>Odeur</u>	Vanille

DONNÉES IMPORTANTES POUR LA SANTÉ, SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

<u>Température De Fusion</u>	81-84°C
<u>Température D'ébullition</u>	285°C/760mmHg
<u>Point D'éclair</u>	153°C
<u>Densité</u>	1.225-1.235
<u>Solubilité Dans L'eau</u>	Insoluble dans l'huile de paraffine
<u>pH</u>	
<u>vapeur pression</u>	1mmHg@107°C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**RÉACTIVITÉ****STABILITÉ CHIMIQUE**

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation mentionnées section 7

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES**CONDITIONS A ÉVITER****MATIÈRES INCOMPATIBLES****PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX****11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****PAR INHALATION**

Inhalation rat, LD50=non disponible

PAR INGESTION

Oral rat, LD50= 1580mg/kg

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Skin rabbit, LD50= > 5010mg/kg

Dermal rat, LD50 >2000mg/kg

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****TOXICITÉ****PERSISTANCE / BIODÉGRADABILITÉ****BIOACCUMULATION****RÉSULTATS D'ÉVALUATION PBT & vPvB****ECOTOXICITÉ****13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté vers une installation d'incinération pour déchets spéciaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**TERRE (ADR/RID)**

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :

N° UN :

CLASSE DE DANGER :

GROUPE D'EMBALLAGE :

CODE DE RESTRICTION TUNNEL :



MER (IMDG)

N° UN :
CLASSE DE DANGER :
GROUPE D'EMBALLAGE :
POLLUANT MARIN :

AIR(IATA/ICAO)

N° UN :
CLASSE DE DANGER :
GROUPE D'EMBALLAGE :

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Texte complétant les phrases R de la section 2 :
R43: peut entraîner une sensibilité par contact avec la peau.

AUTRES DONNEES

JEFCA : 889
FLAVIS : 05.018
RTECS : YW5775000
WGK : classe 1

Listé aux inventaires:
TSCA (USA); AICS (Australie); DSL (Canada)

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document.

REVISION N° / POINT REVU	Révision n°2/Mise en conformité au règlement CLP
DATE CREATION	10 janvier 2007
DATE DE MODIFICATION	13 juin 2011

